Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 23 (1921)

Heft: 2-3

Artikel: Talismans de guerre, de chasse et de tir

Autor: Deonna, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-160014

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Talismans de guerre, de chasse et de tir [1]).

Par *W. Deonna.*

Ceux qui luttent par l'épée périront par l'épée, dit l'Ecriture; plus que d'autres, les guerriers ont besoin de se défendre, non seulement par des armes humaines, mais par des armes mystiques. Il n'est pas nécessaire de remonter très haut dans le temps pour comprendre ce désir instinctif de recourir à une aide surnaturelle. La guerre mondiale de 1914—1918 a permis d'en constater les effets semblables à ceux du passé, elle qui a exalté la foi en ces procédés affectifs, qui a multiplié chez les guerriers les amulettes, dont beaucoup avaient une origine très ancienne, et les moyens irrationnels de toute sorte [2]). Mais à toute époque et en tout pays, les soldats ont employé des formules conjuratrices du destin, ont porté des talismans, les ont cousus à leurs vêtements ou reproduits sur les diverses pièces de leurs armures, et la Suisse [3]), à elle seule, fournit une riche moisson de ce trait universel [4]). Si l'on étude en particulier l'ornementation des

---

[1]) Je dois à l'obligeance de M. Emile Demole, conservateur de la Salle des Armures, de pouvoir étudier ici quelques armes du Musée de Genève et d'en donner des reproductions.

[2]) Le folklore de la guerre mondiale a provoqué une riche littérature; on y trouve de nombreux exemples de ce recours aux talismans protecteurs par les soldats des diverses armées. Deonna, *La recrudescence des superstitions en temps de guerre et les statues à clous*, L'Anthropologie, 1916, p. 243 sq.; id., *La Croyance au trèfle à quatre feuilles*, Pages d'Art, Genève, 1917, p. 187 sq.; Dauzat, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, 1920; Bellucci, *I chiodi nell' etnografia antica e contemporanea*, 1919; id., *Folklore di guerra*, 1920; id., *I vivi ed i morti nell' ultima guerra d'Italia*, 1920; Gemelli, *Le supertizioni dei soldati in guerra*, Rivista di filosofia neo-scolastica, avril 1917; G. Apollinaire, *Contribution à l'étude des superstitions et du folklore du front*, Mercure de France, 1917, p. 650 sq.; id., *La femme assise*, 4e ed. 1920, p. 232 sq., 241 sq.; Bächtold, *Deutscher Soldatenbrauch und Soldatenglaube*, 1917 (p. 42, référ.); Dide, *Les émotions et la guerre*, 1918, p. 218, 7, Le sentiment religieux, etc.

[3]) Enquête de la Société des traditions populaires, *Archives suisses des traditions populaires*, 1915, p. 201 sq.; *Schweizer Volkskunde*, 1916, nº 7—10, p. 8—9; 1916, nº 2, p. 1 sq.; Hervé, *Superstitions populaires suisses concernant les armes, le tir, la guerre, les blessures*. Rev. anthropologique, 1916, nº 9; Bellucci, *Folklore di guerra*, p. 55 sq.; *Talismans de guerre de l'ancienne Genève*, Arch. suisses des traditions populaires, XXI, 1917, etc.

[4]) Les exemples en sont très nombreux. Cf. quelques formules cabalistiques pour soldats: Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacremens* (4), 1777, I, p. 356, 365, 375—6, 377, 379, 403, 412—3, 417; Delrio, *Controverses et recherches magiques*, trad. Du Chesne, 1611, p. 221—2, etc.

Oraison trouvée sur la sépulture de la Vierge: «toute personne qui la dira ou fera dire une fois le jour, et portera sur lui, il ne mourra en feu, en eau, ni en bataille, ne sera vaincu de ses ennemis...» (Thiers, *op. l.*, IV, p. 84—5); oraison du pape Léon: «celui qui la dira ne mourra par le fer, l'ennemi n'aura aucune prise sur lui, qu'il veille ou dorme, il ne sera jamais fait prisonnier de guerre, jamais vaincu» (*ibid.*, p. 85).

Dans un conte populaire, le héros porte un sabre sur la lame duquel est écrit: «Celui qui se sert de moi a toujours la victoire», Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, II, p. 185.

armes du moyen âge et des temps modernes, on trouve gravés sur elles de nombreux motifs, symboliques et religieux [1]), talismaniques, ainsi que des inscriptions bibliques ou profanes considérées comme très efficaces pour détourner les coups, telles que celles-ci: «Jesus autem per medium eorum ibat» ... «Et verbum caro factum est», etc. [2]). On enchasse dans le pommeau des épées des reliques. Les papes consacrent de leur autorité cet usage et donnent des épées d'honneur, des «épées bénites», portant souvent un verset biblique inscrit sur la lame [3]), analogues aux épées miraculeuses charmées par les sorciers [4]). M. Le Blant a signalé de nombreux exemples de ce décor prophylactique des armes chré-

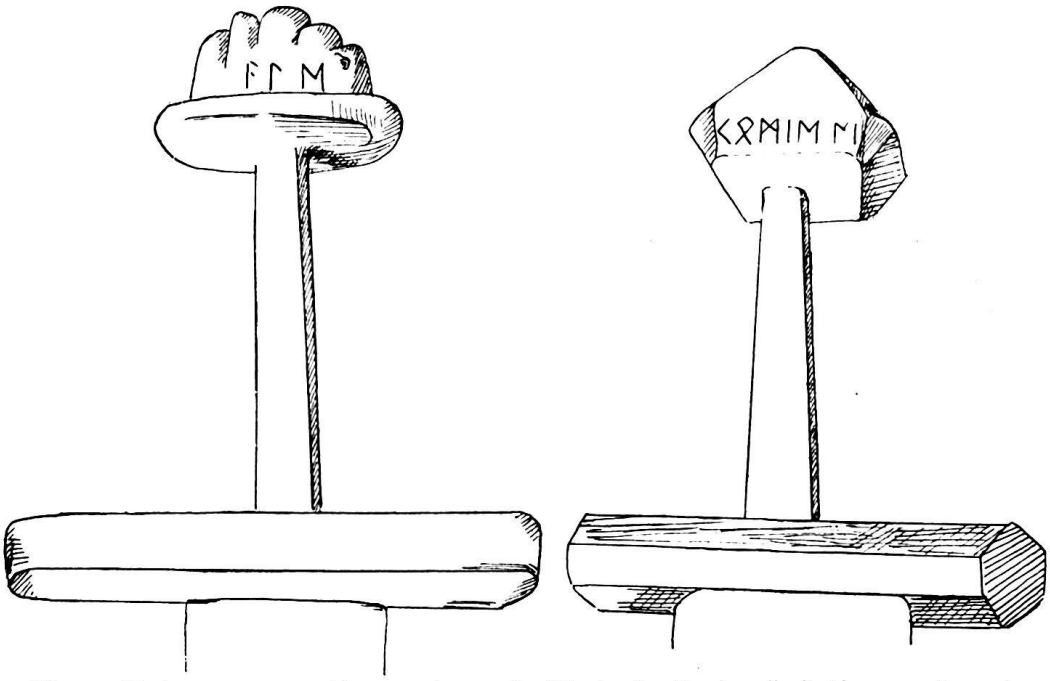

Fig. 1. Epées avec caractères runiques du Musée de Genève (imitations modernes).

tiennes du moyen âge et des temps modernes et nous renvoyons à ses mémoires [5]). Il en cite d'autres concernant l'antiquité, car les chrétiens d'aujourd'hui, comme ceux du moyen âge, n'ont fait que continuer un usage séculaire qui remonte aux origines mêmes de l'humanité, aux origines de la lutte et de la guerre. Les monuments du christianisme des premiers siècles, encore tout pénétré de coutumes et d'images païennes, ceux de l'art barbare en nos contrées, permettent

---

[1]) ex. Wegeli, *Symbolische Darstellungen auf mittelalterlichen Schwertklingen*, Indicateur d'Antiquités suisses, V, 1903—4, p. 24 sq.

[2]) Le Blant, *Notices sur quelques anciens talismans de bataille*, Mém. Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, 34, 1895, p. 113 sq.; *Notes sur quelques formules cabalistiques*, Rev. arch., 1892, I, p. 55 sq. (61).

[3]) Muntz, *Les épées d'honneur distribuées par les papes*, Comptes rendus Acad. Insc. et Belles-Lettres, 1895, p. 316 sq.

[4]) ex. armes enchantées, Delrio, *Controverses et recherches magiques*, trad. Du Chesne, 1611, p. 390.

[5]) Le Blant, *l. c.*

de rattacher les talismans de bataille de l'ère chrétienne à ceux d'avant cette ère. Plaques de ceinturons, fers de lances, sont constellés de signes protecteurs: on voudra bien feuilleter, par exemple, le recueil de planches consacré par Barrière-Flavy aux «Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècle» [1]) et se reporter aux travaux où j'ai expliqué par des prototypes anciens nombre de motifs qui les couvrent [2]). Voici, pour ne citer qu'un exemple, deux fers de lance, l'un de Belgique [3]), l'autre de Saône et Loire [4]), couverts de carrés, d'ovales, de croix, bouletées ou non. Avant les populations barbares, les populations celtiques et germaines ornent les pommeaux des épées et des poignards de têtes de bélier, de chevaux, de têtes humaines, de disques, de croissants, de rouelles, qui ont un sens talismanique [5]), et leurs lames d'autres symboles religieux, tels que le disque du soleil et le croissant de la lune [6]). Les exemples ne font défaut à aucun moment, en remontant de l'âge du fer à l'âge du bronze, et M. Déchelette a attiré l'attention sur le caractère apotropaïque de l'ornementation des armes, rouelles, svastikas, croissants, disques solaires, etc. [7]); il a rappelé à ce propos, après d'autres, les runes magiques [8]) que les Scandinaves gravaient sur leurs armes [9]):

---

[1]) tome III, 1901. Autres exemples: Antoniewicz, *Pointes de lance incrustées de Kamienica*, Przeglad Archeologiczny, 1920 (pointes de lance de Kamienica, Pologne, des IIIe—Ve siècles apr. J. C., avec signes talismaniques, et autres monuments similaires de cette région).

[2]) *Le Soleil dans les armoiries de Genève*, Rev. hist. des rel., LXXII, 1915, p. 54 sq. L'art barbare; *Les prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare*, ibid., LXXIII, 1916, p. 185 sq.; *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. national genevois, 1917, XLII, passim; *Le noeud gordien*, Rev. des ét. grecques, 1918, p. 68 sq., 154 sq., etc.

[3]) Barrière-Flavy, pl. XV, 2.

[4]) *ibid.*, pl. XV, 3.

[5]) Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 389—90; *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 211—2.

[6]) épée de Bavière, Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Gladius, p. 1605, fig. 3615; poignard de Mayence, S. Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales de St-Germain*, I, 1917, p. 202.

[7]) *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 1311 sq. L'ornementation des armes offensives et défensives, son caractère apotropaïque; ex. p. 1138, fig. 473, 1; p. 1145, fig. 478—9; 1147, fig. 480, etc.; cf. Deonna, *Les croyances*, p. 381, fig. 86 (demi-cercles); 383, fig. 89 (triangles); 348, fig. 53 (cercles ponctués); 341, fig. 49.

[8]) Déchelette, II, p. 1313; Le Blant, *op. l.*, p. 120; Huvelin, *Magie et droit individuel*, Année sociologique, X, 1905—6, p. 35; Wimmer, *Runeninschrift*, trad. all. 1887, Berlin, p. 57, 61, 123—5; Montelius, *Suède préhistorique*, trad. Kramer, Stockholm, 1874, p. 169, 170; Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 307; Berger, *Hist. de l'écriture dans l'antiquité*, p. 349; Mogk, *Grundriß*, II, p. 1078; cf. *Rev. hist. rel.*, 1894, XXIX, p. 282, note 5; Blell-Tungen, *Bronzene Lanzenspitze mit Runeninschrift*, Verhandl. d. Berlin. Gesell. f. Anthr. Ethn. u. Urgesch., 1885, VI; *Rev. hist. rel.*, 1913, 68, p. 85, référ., 90; Antoniewicz, *l. c.*

[9]) Deux épées du Musée de Genève (collection Galopin), avec runes sur le pommeau, de type carolingien, Xe siècle, sont des imitations modernes (fig. 1):

1. Provenance inconnue. Pommeau en pointe de diamant. Long.: 0,95.

2. Provenance: Trèves. Pommeau à cinq lobes. Long.: 0,94. Comme sur l'exemplaire précédent, les caractères sont gravés sur les deux côtés du pommeau.

Les runes de la Victoire tu dois graver
Si tu veux remporter la victoire.
Grave les sur la *poignée* de ton épée,
Graves-en d'autres sur la *lame*
Et nomme deux fois Tyr. ....

Dans les pays classiques, Italiotes, Romains, Grecs, ont placé des signes protecteurs sur leurs armes, défensives et offensives, comme sur leurs vêtements [1]). Enfin on a supposé que les préhistoriques agissaient déjà de même [2]).

Il serait facile de multiplier les exemples: ils attestent que l'homme n'a pas varié, depuis des milliers d'années, dans ses croyances superstitieuses, et que, depuis le moment reculé où il se forgea des armes pour attaquer et pour se défendre, il chercha à en augmenter la puissance en les couvrant de signes qui fussent à la fois une protection pour lui et une menace pour l'adversaire [3]); à travers les siècles la filiation spirituelle est certaine.

Il est intéressant de remarquer que si l'on couvre les armes de signes protecteurs, si on les bénit, si on les charme, etc., elles-mêmes, lorsqu'elles ont été trempées dans le sang humain, acquièrent une puissance mystique, qui les rend utilisables en diverses occasions. On en fait des fers de chevaux, afin que ceux-ci soient plus rapides à la course; en les forgeant en mors, les animaux deviennent plus doux [4]). L'épée qui a coupé une tête humaine, trempée dans du vin que l'on boira, guérira la fièvre quarte; la flèche qui a percé un homme, un sanglier et une ourse, que l'on lance sur le toit d'une maison où demeure une femme en couches, fait accoucher celle-ci aussitôt [5]). Ainsi déjà, à Rome, la jeune épouse assurait son bonheur en peignant ses cheveux avec l'arme qui avait tué un gladiateur dans l'arène [6]).

I.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève expose, dans une vitrine de la Salle des Armures, une *dague du XIIIe siècle* trouvée dans les vignes de Challex, localité du département de l'Ain [7]). Le pommeau, en laiton, découpé en forme de croix, porte sur chaque face un motif incisé: d'un côté deux anneaux entre-

---

[1]) ex. Déchelette, *Manuel*, II, p. 434, fig. 178; *Dict. des ant.*, s. v. Cingulum, p. 1177, fig. 1483 (vases italiques).

[2]) Cunisset-Carnot, *Association franç. pour l'avancement des sciences*, 1911, Dijon, p. 623—4 (pointe de silex, couverte de dessins analogues à ceux des galets aziliens).

[3]) ex. Dion Cassius rapporte qu'une peuplade d'Ecosse a des lances munies à leur extrémité inférieure d'une pomme de cuivre, destinée à effrayer l'ennemi par le bruit qu'elle fait en résonnant (prophylaxie des clochettes, gongs, etc., cf. Deonna, *Les croyances*, p. 219 sq., référ.). On a rapproché de ces lances des tubes en bronze, garnis d'anneaux, de clochettes, de grelots, de l'âge du bronze, cf. Déchelette, *op. l.*, II, p. 320; *Rev. des ét. anciennes*, 1912, p. 282.

[4]) Thiers, *op. l.*, I, p. 333.

[5]) *ibid.*, p. 339.

[6]) Daremberg-Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. Gladiator, p. 1592, référ.

[7]) B. 351. Les principales caractéristiques sont: longueur totale actuelle: 286 mm. Lame très attaquée et rouillée; garde et pommeau en cuivre blanc. Le pommeau, plat, épais, est haut de 36 à 37 mm., large de 26, épais en haut de 8, et en bas de 12,5.

lacés, soit un entrelacs cruciforme; de l'autre, un carré sillonné à l'intérieur par quelques lignes en étoile (fig. 2).

Ces motifs occupent la place habituelle des talismans, le pommeau, la poignée [1]), où — on l'a vu — aux temps modernes encore, on enchasse volontiers des reliques [2]). Mais, de plus, ce sont ceux-là mêmes que l'on retrouve sur des

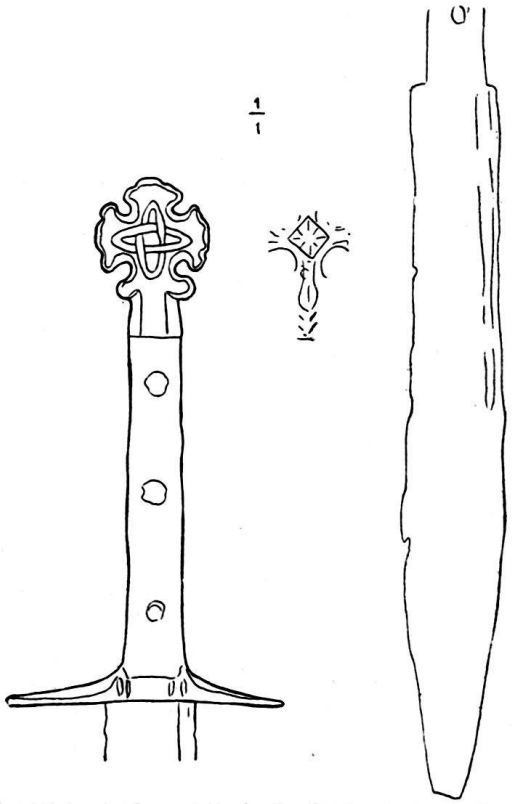

Fig. 2. Musée de Genève. Dague du XIIIe siècle.

armes et d'autres monuments antiques où ils ont un sens nettement apotropaïque. Examinons-les l'un après l'autre.

* * *

1. *L'entrelacs cruciforme.* Ce motif constitué par deux anneaux entrelacés en forme de croix est extrêmement fréquent dans l'art barbare [3]), et c'est une

---

[1]) Le Blant, *op. l.*, p. 118, ex.; *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 34 (Chanson de Roland, v. 2345—8, 2503—4).

[2]) ex. courbes de pommeau de l'âge du bronze en croissant, en spirale, en serpent, dont M. Jullian note le sens talismanique, *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 211—2; rouelles, disques, symboles divers, ornant des couteaux scandinaves, Déchelette, *Manuel*, II, p. 420, fig. 169—170; Deonna, *Les croyances*, p. 334, etc.

[3]) ex. Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XXV, 3, 2; XXXI, 3; LIII, 4; Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 111, fig. 46, 3; Deonna, *Les croyances*, p. 365, fig. 70; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 76, fig. 9, 13; Capitan, *Comptes rendus de l'Académie*, 1918, p. 205 sq., etc.

des apparences de ces multiples entrelacs aimés des artisans de ce temps [1]), qui en ont couvert leurs plaques de ceinturons, leurs bagues et autres objets de parure. On sait aujourd'hui que cet art n'a rien d'original, mais qu'il adopte tous les thèmes antérieurs du paganisme [2]), entre autres ceux que lui transmettent l'Egypte et la Syrie, et que c'est dans l'ornementation antique, spécialement orientale, qu'il faut chercher l'origine de ces entrelacs [3]). M. Capitan a consacré récemment une étude spéciale à cet entrelacs cruciforme, et, constatant sa présence dans l'art barbare, sur les monuments coptes, byzantins, il rattache cette forme chrétienne à ses prototypes gallo-romains, romains, helléniques, pour aboutir, en dernière analyse, à l'entrelac cruciforme composé de deux serpents, qui orne un relief élamite de Suse [4]). Moi-même, dans une étude qui a paru simultanément [5]), et sans avoir eu connaissance de celle de M. Capitan [6]), j'ai reconnu dans cet entrelacs et dans ses variantes, en descendant par toutes sortes d'intermédiaires du relief de Suse [7]) aux entrelacs barbares, le fameux nœud gordien d'Alexandre, nœud mystique, et j'ai montré non seulement la persistance du sens talismanique de ce thème, mais aussi celle de son sens céleste, que M. Capitan admet aussi [8]).

* * *

2. *Le carré.* Pouvons-nous reconnaître dans le carré, sillonné en son intérieur de lignes étoilées, qui décore l'autre face du pommeau, plus qu'un ornement fantaisiste? Ne serait-il pas, lui aussi, talismanique et traditionnel? Assurément, il est difficile, en présence d'un motif aussi simple, de l'affirmer catégoriquement; toutefois, son association très ancienne avec l'entrelacs, les prototypes que nous pouvons lui découvrir, autorisent cette hypothèse.

On sait que les anciens [9]), comme les modernes [10]), accordent une valeur mystique au carré, en relation avec la vertu du nombre quatre [11]).

---

[1]) cf. ces multiples entrelacs, Barrière-Flavy, passim; Besson, *op. l.*, p. 111—2, fig. 46—7; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 76, fig. 9.

[2]) ci-dessus p. 144, note 2.

[3]) Cette filiation est bien connue; tout récemment encore M. Male la démontre à nouveau, *L'art allemand et l'art français du moyen âge*, 1917, p. 5 sq. L'art des peuples germaniques; Bréhier, *L'art chrétien*, 1918, p. 169 sq.; Rev. des ét. grecques, 1918, p. 66 sq., 70.

[4]) Capitan, *L'entrelacs cruciforme*, Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1918, p. 197 sq.

[5]) *Le noeud gordien*, Rev. des ét. grecques, 1918, p. 39 sq.

[6]) Cf. *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 81—2.

[7]) *ibid.*, p. 56 sq., *Les serpents entrelacés*. Notez que l'art barbare conserve ce thème animal, Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. LII, 2; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 58, fig. 33, 4, 5.

[8]) *op. l.*, p. 208—9.

[9]) Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, p. 7, note 1, 171.

[10]) Carrés magiques (chez les Européens, les Musulmans, les Hébreux, etc.).

[11]) Croyance universelle à la vertu mystique du nombre quatre: Coutil, *L'ornementation spiraliforme*, Bull. Soc. préhist. française, 1916 (préhistoriques); chez les Celtes, Loth, *Les vases à quatre anses à l'époque préhistorique dans la péninsule armoricaine*, Rev. des ét. anciennes, 1908, p. 175 sq.; id., *Comptes rendus Acad.*, 1916, p. 85—7; *Rev. arch.*, 1916, I, p. 306; Jullian, *Rev. des*

Le carré ou le losange talismanique paraît sur divers monuments des premiers siècles chrétiens [1]; sur les lampes où il s'associe à d'autres signes hérités de l'antiquité, cercles concentriques, cœurs, quatrefeuilles, triangles, etc. [2]; sur les bagues et les ceintures de l'art barbare, où il est aussi uni à des thèmes talismaniques et célestes, tels que points, disques, signes en S, etc. S'il décore ici une dague, rappelons que le fer de lance de Belgique déjà cité, datant de cette époque, le montre avec d'autres emblèmes protecteurs [3]. On le voit antérieurement, à l'époque gallo-romaine, sur un cippe du Musée de Genève, avec l'ascia funèbre [4]; sur une stèle funéraire de la même époque, où il accompagne le disque solaire [5]; sur des bracelets, des bagues, où il persiste à accompagner des motifs célestes, cercles multiples, etc. [6]; sur des pierres dites gnostiques, des amulettes romaines, coupé par deux diagonales [7].

Comme à l'époque barbare, aux temps romains il orne les armes: on le voit sur les boucliers reproduits dans la Notitia Dignitatum [8], soit comme motif isolé, soit en bordure continue, et sur le bouclier d'un soldat du missorium de Valentinien à Genève [9]. En un mot, depuis l'époque romaine, et sans doute antérieurement déjà [10], le carré ou le losange a une valeur talismanique et s'apparente étroitement à des symboles célestes.

Quel en est, dans ce cas, le sens? Cette association persistante, son emploi pour le décor d'objets qui nécessitent une protection mystique, permettent de supposer qu'il a dû avoir à ses origines une valeur analogue à celle des autres signes que nous avons cités, entrelacs, svastikas, etc., et j'ai supposé ailleurs

---

ét. anciennes, 1917, p. 33—4; 1916, p. 282 sq.; Pythagore, Pareto, *Traité de sociologie générale*, I, 1917, p. 517; Inde, Egypte, *L'Anthropologie*, 1896, 7, p. 252, référ.; Lévy-Brühl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 240 sq.; Buckland, *Four as a sacred number*, Anthropol. Institute of Great Britain and Ireland, XXV, 2, 1895; *Pages d'Art*, Genève, 1917, p. 236, référ.

[1]) Sur ce thème, Deonna, *Le soleil dans les armoiries de Genève*, Rev. hist. des rel., 1915, LXXII, p. 56, fig. 27, n° 29 sq., p. 63—65; id., *Les croyances*, p. 384 sq.; id., *Le missorium de Valentinien*, Indicateur d'ant. suisses, 1920, p. 95 sq.

[2]) A plus d'une reprise j'ai montré que les motifs des lampes chrétiennes sont souvent hérités du paganisme; cf. *Croyances*, p. 384, 376; *Les reliefs gaulois du Musée de Dôle*, Rev. hist. rel., 1918, LXXVIII, p. 143 sq.; *Aphrodite Anadyomène*, Rev. arch. 1918, VIII, p. 129 sq.; *Lampe chrétienne du Musée de Genève*, Indicateur d'ant. suisses, 1920, p. 173 sq.

Il serait intéressant et utile de consacrer une étude systématique à la décoration des lampes chrétiennes, et d'en chercher les prototypes.

[3]) Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XV, 2; *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 56, fig. 27, n° 35.

[4]) *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 56, fig. 27, n° 36; *Les croyances*, p. 385; Dunant, *Catalogue des séries épigraphiques du Musée de Genève*, n° 56 (391); *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1915, p. 76, fig. et référ.

[5]) Espérandieu, *Recueil de bas-reliefs de la Gaule romaine*, VI, p. 173, n° 4845.

[6]) *Les croyances*, p. 385; Reber, *Indicateur d'ant. suisses*, 1919, fig. 208, fig. 5; bracelets de Bonvard, de Reignier, *Les trésors d'argenterie du Musée de Genève*, pour paraître in Rev. arch.

[7]) *Rev. arch.*, 1920, I, p. 47.

[8]) ed. Omont, 1911, pl. 71, 72, 73.

[9]) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920. p. 98.

[10]) Cf. tête d'épingle de l'âge du bronze, Valais, *Les croyances*, p. 384, fig. 91, I.

qu'il est l'image de la foudre[1]). Les anciens ont assimilé l'éclair, la foudre, aux armes humaines, entre autres aux pointes de lance, de flèche, et ils ont donné la forme d'un dard à la foudre[2]). Ils ont pensé qu'elle tombe sur la terre comme une substance solide, comme une arme, hache, fer de lance, et ils ont attribué cette origine céleste aux armes de silex préhistoriques qu'ils découvraient par hasard en terre[3]). Cette croyance aux «céraunies», ou «pierres de foudre» s'est perpétuée jusqu'aux temps modernes; elle est du reste générale et se retrouve en d'autres continents, même de nos jours. Au XVIIe siècle encore on pense que la foudre tombe sous forme de «carreaux» et tue l'homme comme le fait un carreau d'arbalète, cette flèche dont le fer à quatre pans[4]). Il est plausible de penser que le carré talismanique représente le carreau de foudre conservé par la croyance populaire.

* * *

Sur la dague de Genève, les deux motifs de l'entrelacs cruciforme et du carré paraissent ensemble. Or nous remarquons que l'union du carré, de l'entrelacs cruciforme, de la croix, est déjà fréquente aux temps antérieurs, romains et barbares, en diverses combinaisons: carré renfermant un quatrefeuille cruciforme [5]), inscrit dans la croix chrétienne [6]), enlacé par l'entrelacs [7]); portant ce dernier en lui [8]); carré et croix à côté l'un de l'autre [9]). Il y a donc, sur notre monument, persistance de cette ancienne association de deux symboles ayant une valeur analogue.

Nous leur avons attribué, à leurs origines, un sens céleste. Rien d'étonnant à les voir protéger les armes. Si l'on examine en effet les motifs que l'on préfère dans ce but, aux âges du bronze et du fer, aux époques romaine et barbare, on constatera que ce sont avant tout des thèmes célestes, soleil, lune, foudre, et des motifs qui leur sont apparentés[10]), rouelles, svastikas, disques, cercles ponctués, croix. Les boucliers grecs et romains sont constellés de ces emblèmes célestes, et pour ne citer qu'un exemple caractéristique, sur une miniature de la Notitia Dignitatum, le casque du cavalier est surmonté d'un disque anthropomorphe de la lune, alors que son cheval porte sur sa tête un soleil flamboyant[11]).

---

[1]) Rev. hist. rel., 1915, LXXII, p. 64—5.

[2]) Dict. des ant. s. v. Fulmen, p. 1358, fig. 3312—3.

[3]) *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49—50, fig. 25, 1; ibid., LXXIII, 1916, p. 97 (pierre funéraire de Sion); *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 77; *Dict. des ant.*, s. v. Fulmen, p. 1356.

[4]) Littré, *Dict.* s. v. Carreau, n° 4.

[5]) Fréquent sur les vêtements de l'Empire romain, ex. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, I, p. 362, fig. 334, etc.; sur le sens du quatrefeuille, *Pages d'Art*, Genève, 1917, p. 237 sq.

[6]) ex. lampe du Musée de Genève, sans provenance, n° 3718.

[7]) ex. copte, *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 71; Barrière-Flavy, *op. l.*, III, pl. XLVIII, I; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 73, fig. 8, 2.

[8]) ex. copte, Capitan, *Comptes rendus Acad.*, 1918, p. 205, fig. 16; Barrière-Flavy, pl. XXIX, 2.

[9]) Fer de lance, Barrière-Flavy, pl. XV, 2.

[10]) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 95 sq.

[11]) *Notitia Dignitatum*, ed. Omont, 1911, pl. 8.

Assurément, au XIIIe siècle, celui qui gravait ces emblèmes sur le pommeau de la dague n'en connaissait plus l'origine ni le sens primitif. Mais ces très vieux motifs survivaient en conservant une valeur générale de talisman, suivant cette loi constante de l'évolution par laquelle les thèmes sacrés auxquels on donne tout d'abord une valeur définie, la perdent avec l'usure des siècles, et ne sont plus que des symboles prophylactiques imprécis.

Ce maintien jusqu'au XIIIe siècle n'a rien qui doive surprendre, et le chapitre des survivances de talismans en donnerait bien d'autres exemples. Le signe en S, dont on connait l'emploi prophylactique continu depuis l'âge du bronze, se retrouve encore au XVIe siècle [1]; l'emploi magique des voyelles grecques inspire peut-être la devise de la Maison d'Autriche [2]. La dague de Genève offre donc l'intérêt de donner un exemple de plus de la persistance de ces motifs talismaniques en plein christianisme et de leur adaptation aux mêmes objets que bien des siècles auparavant.

II.

Une deuxième pièce du même Musée, bien que plus récente de plusieurs siècles, appartient encore à la catégorie des monuments que nous étudions ici. C'est *un couteau de chasse de la fin du XVIIIe siècle* [3], qui porte deux inscriptions gravées sur chaque côté de la lame, l'une en caractères grecs, l'autre en caractères hébraïques. Elles procèdent assurément d'une intention superstitieuse, celle d'assurer la justesse du coup et de permettre au porteur d'atteindre sa proie. Car il est utile d'obtenir par la vertu des formules mystiques une heureuse chasse, ne serait-ce que pour prévenir et neutraliser les maléfices qui empêchent le chasseur de ne rien prendre. Quoi de plus simple, en effet, pour faire fuir le gibier et d'en détourner l'arme, que de dire: «Si ergo me quaeritis, sinite...» [4], formule aussi usitée dans la prophylaxie des armes de guerre [5]? Les chasseurs, comme les soldats, sont gens superstitieux; encore de nos jours n'est-ce pas leur porter malheur que de leur souhaiter une bonne chasse?

Voici les inscriptions grecques:

μυ επι cον ⓤnατον um

On lit: *ἐπὶ σὸν θάνατον*, car l'*O* renfermant un *u* minuscule est sans doute une erreur de graphie pour *Θ* et *A*. «Pour ta mort» ou «Meurs»! Ce vœu de mort, qui convient très bien à une arme, est encadré à droite et à gauche par le mot *mu*, écrit une fois en lettres grecques et normalement, une autre fois en lettres latines et inversé. On remarquera du reste que ce mélange de l'alphabet grec et latin

---

[1]) *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 161—3; *Les croyances*, p. 374 sq.; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 58 sq.

[2]) *Semaine Littéraire de Genève*, décembre 1916, p. 607—8.

[3]) Salle des Armures, B 319. Longueur: 0,75. Poignée en corne de cerf; garde en laiton.

[4]) Thiers, *op. l.*, I, p. 377.

[5]) Le Blant, *Note sur quelques talismans de bataille*, l. c.

se retrouve dans le souhait, dont le *n* médian est latin au lieu d'être grec. Sur l'autre face de la lame: *αλφα ομεγα*, soit la transcription phonétique des deux lettres grecques *A*, *Ω*.

* * *

Pourquoi l'inscription est-elle en grec au lieu d'être, à cette époque récente, en une langue moderne? Parce que le grec, comme l'hébreu, le latin, et d'autres langues mortes, sont devenues les langues de la magie, de la superstition, car elles sont incompréhensibles au vulgaire, qui leur attribue pour cette obscurité même des vertus mystiques. Témoins en sont les grimoires, les formules de sorcellerie qui les perpétuent. La religion et la magie conservent les vieilles langues, qui assurent les rites et les préservent des profanes. Dans toutes les civilisations on trouve la coexistence d'une langue profane, d'usage courant, et de langues mystérieuses, qui étaient jadis elles aussi courantes, mais qui, surannées, n'ont plus subsisté que dans les rites magico-religieux. Quand la langue accadienne cesse d'être parlée, elle devient religieuse; il est de même pour le sanscrit [1]). Au temps des premières dynasties égyptiennes, les formules magiques pour protéger l'âme du mort sont déjà écrites en une langue et avec une combinaison de signes qui ne paraissent plus avoir été comprises complètement, même des scribes, sous Ounas et Pepi, mais qui appartiennent au plus vieux rituel du règne de Ménès [2]). Et aujourd'hui le latin est encore la langue religieuse à côté du français.

L'erreur de graphie de notre inscription, le mélange des lettres grecques et latines, l'absence de ponctuation, attestent que l'auteur ne comprenait guère ce texte, mais qu'il répétait une formule traditionnelle, sans doute empruntée à quelque recueil cabalistique. On trouve en effet un grand nombre de formules grecques, plus ou moins altérées et incompréhensibles, dans les ouvrages traitant des charmes, des phylactères, employés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours [3]), et l'on sait que les gens possédés par le diable, les magiciens, les sorciers, peuvent parfois parler grec sans connaître cette langue [4]).

* * *

---

[1]) Lenormant, *La magie et les Chaldéens*, p. 241; Darmesteter, *La vie des mots* (2), 1889, p. 13; de la Grasserie, *De la psychologie des religions*, 1899, p. 54; van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, II, p. 293 sq., etc.

[2]) Maspero; cf. Moret, *Rev. hist. rel.*, 1916, LXXIV, p. 276.

[3]) ex. Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacremens* (4e éd.), 1777, I, p. 362—3. Sur une formule talismanique grecque, écrite en lettres latines, usitée en Angleterre au XIIe siècle, qui est en réalité une formule de la liturgie grecque de St. Jean Chrysostome, encore en usage dans l'église orthodoxe, Singer, *On a greek charm used in England in the twelfth century*, Annual of medical and hist., I, p. 258, 1917, New York. «Tabellae defixionum» antiques, rédigées en latin, mais en caractères grecs, «parceque la langue grecque passait pour avoir une vertu particulière en pareil cas». Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, II, 1920, p. 203.

[4]) ex. Bodin, *De la démonomanie des sorciers*, 1582, p. 154.

Ce caractère de l'inscription semble confirmé par le mot *mu*, écrit normalement et retourné. On sait en effet que, dès l'antiquité, on attribue une puissance mystique aux formules écrites de façon à pouvoir être lues indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche. Les exemples en sont nombreux à diverses époques [1]), que ce soient des formules ayant un sens clair, ou qu'elles soient incompréhensibles, et par celà même plus efficaces encore [2]). Nous nous bornons à rappeler la plus connue [3]):

Νῖψον ἀνομήματα μὴ μόναν ὄψιν.

La formule peut même être disposée en carré, de sorte qu'on peut lire le même mot non seulement de gauche à droite et de droite à gauche, mais de haut en bas, et de bas en haut. En voici un exemple: le texte dont on a souvent discuté en vain le sens — en a-t-il? —, qui paraît dès l'époque romaine, qui a eu une grande vogue pendant tout le moyen-âge, et qui subsiste encore [4]). Ecrit sur une seule ligne, il est réversible et peut être lu de deux côtés:

Sator, arepo, tenet, opera, rotas.

Ecrit en carré, il peut être lu de quatre côtés:

SATOR
AREPO
TENET
OPERA
ROTAS

D'une façon plus simple, le mot *écrit à rebours* a une valeur mystique, prophylactique, magique. Pour écarter le regard de Némésis, l'Invidia, les anciens

---

[1]) Petridis, *Les Karkinoi dans la littérature grecque*, Echos d'Orient, 1909, mars, p. 86 sq.; Schultz, *Die anakrumatischen Worte*, Memnon, 1908, p. 36 sq.; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1913, p. 271 (sphère magique d'Athènes, *ἰξιδισι*); Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 81 (Anilina); *Rev. arch.*, 1920, I, p. 119 (bague gallo-romaine avec VITIA).

[2]) Saint François de Sales: «Il y a de la superstition, si les noms ou caractères dont on se sert sont inconnus ou obscurs, tels que ceux que l'on trouve dans les brevets dont on se sert pour guérir la fièvre ou autre maladie.» Le cardinal Le Camus: «Les curés auront soin en général de faire connaître aux peuples que c'est une superstition damnable dans la pratique, si l'on se sert de noms et caractères obscurs, ou ridicules» etc., cf. Thiers, *op. l.*, I, p. 309, etc. Les anciens préféraient déjà les formules incompréhensibles.

[3]) *Rev. arch.*, XV, 1855, p. 317 sq.; *Anthologie grecque*, trad. Jacobs, ed. Hachette, II, 1863, p. 52, note 2, etc.

[4]) Sur cette formule: *Mélusine*, VII, p. 33; IX, 1898—9, p. 130; *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1899, p. 566; Haverfield, *Note sur l'origine romaine de la formule médiévale Sator*, Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, XXIX, 1899, n° 3—4; Treichel, *Satorformel*, Verhandl. d. Berlin. Gesell. f. Anthropol. Ethnol. und Urgesch., 1887, 1, p. 69; Fritsch, *Die Zauberformel Sator tenet opera rotas*, Zeitschr. f. Ethnologie, 49, II—III, p. 144 sq.; cf. *Wochenschrift f. klass. Philol.*, 1918, p. 230; *Arch. suisses des traditions populaires*, 1908, p. 122; 1909, p. 152; 1915, p. 228 (au XVIIIe siècle); Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. Amulettes, p. 1809 sq.; Heim, *Incantamenta magica graeca latina*, Jahrbuch f. Phil., suppl. XIX, p. 350; *Rev. des ét. grecques*, 1907, p. 371—2.

écrivaient son nom à l'envers ICEMEN [1]; sur les «defixiones» antiques, des caractères sont parfois tracés de droite à gauche [2].

La superstition n'a eu garde d'oublier cette pratique pendant les siècles du christianisme, et l'utilise encore. Il suffit de parcourir les traités consacrés par les théologiens aux superstitions et à la sorcellerie pour trouver quantité de formules dites ou écrites à rebours, qui obtiennent un effet magique. Pour évoquer les démons, au XVIe siècle, on écrit à l'envers le nom latin de la Vierge, *Airam* [3]. Le «Pater» ainsi récité est une formule de conjuration [4]. Pour guérir le mal de dents, on récite dans un coin de l'Eglise ou dans une chapelle le Pater à rebours durant l'Elévation [5]; pour nouer l'aiguillette, c'est un des versets du psaume «Miserere mei Deus» [6]. Un jeune sorcier empêche le beurre de se former dans la baratte en disant un verset du Psaume 31; menacé d'être fouetté, il récite ce même verset à rebours, et le beurre se prend aussitôt [7], car les incantations faites à rebours défont ce qui a été fait [8]. Mais, puisqu'il s'agit d'armes, notons qu'on arrête l'effet des armes à feu en disant à rebours les paroles de Jésus à Saul: «Saule, Saule, quid me persequeris» [9]? On pourrait citer un grand nombre d'autres exemples.

Ce ne sont pas seulement les paroles dites ou écrites qui sont ainsi inversées, ce sont aussi les objets et les usages, laïques ou religieux. Pour conjurer les maléfices, ou pour acquérir la chance, on porte ses habits à l'envers [10], ce que fait encore au Maroc le sorcier qui veut découvrir le voleur [11]. On tresse en Ecosse une corde à contresens pour guérir un animal malade [12]. Les signes de croix faits à rebours sont très efficaces; c'est ainsi qu'on les fait au sabbat du diable [13] et en d'autres occasions [14], par exemple encore dans les Ardennes au XIXe siècle pour éviter d'être pris au tirage au sort [15]. Dans la messe noire, on tient le livre de messe renversé [16]; on place sur le vêtement sacerdotal une croix renversée [17],

---

1) Sittl, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, p. 345.

2) cf. *Rev. hist. rel.*, 1898, XXXVII, p. 159, référ.

3) Defrance, *Catherine de Médicis, ses astrologues, et ses magiciens envoûteurs*, 1911, p. 236 et note 1.

4) *Mélusine*, V, 1890—1, p. 45.

5) Thiers, *op. l.*, III, p. 19.

6) *ibid.*, p. 516.

7) *ibid.*, I, p. 363.

8) Sébillot, *Folklore de France*, II, p. 18.

9) Thiers, *op. l.*, I, p. 365.

10) Scott, *Hist. de la démonologie et de la sorcellerie*, trad. Defauconpret, I, 1832, p. 229, 230; Sébillot, *Folklore*, p. 335; Roessler, *L'art celtique avant et après Colomban*, p. 32; *Rev. hist. rel.*, 1901, XLIII, p. 379, référ.

11) *Rev. hist. rel.*, 1910, 62, p. 323.

12) Cabanès-Barraud, *Remèdes de bonne femme*, p. 232, note 1.

13) Lorédan, *Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle*, 1912, p. 279, 425.

14) ex. Orain, *De la vie à la mort, Folklore de l'Ille et Villaine*, 1897, p. 271.

15) E. Reclus, *L'homme et la terre*, VI, p. 414.

16) Cabanès, *Mœurs intimes du passé*, p. 161.

17) Regnault, *La sorcellerie*, 1897, p. 103; encore dans la messe vintrasienne (XIXe s.), p. 128.

et on lit le texte liturgique à rebours. D'une façon générale, on inverse tous les rites normaux dans la magie noire[1]), et il serait facile de citer d'autres exemples très variés de ce procédé commun aux anciens et aux modernes, aux Européens comme aux gens d'autres continents [2]).

* * *

Le mot *mu* est donc une de ces formules cabalistiques réversibles. Mais que signifie-t-il? On pourrait songer à quelque formule monosyllabique, comme on en rencontre tant dans les grimoires: *bud* contre les scorpions, *hax, pax, max,* contre les chiens enragés, *ber, fer*[3]), qui serait répétée une seconde fois sous une forme un peu différente; la répétition renforce en effet la puissance du talisman[4]), que ce soit la répétition identique, par exemple *anasages* répété trois fois[5]), ou celle du mot légèrement modifié, par exemple hax, pax, max, ber, fer, sista, pista, rista, xista, etc. [6]).

Mais, puisqu'il s'agit d'un texte grec, il semble plutôt que *mu* est la transcription phonétique de la lettre grecque *m*. L'inscription de l'autre face, *alpha, oméga,* nous en donne la certitude. (A suivre.)

---

[1]) Henry, *La magie dans l'Inde antique*, p. 222; Sébillot, *Folklore de France*, III, p. 87; Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, I, p. 10, etc.

[2]) cf. encore, *Une erreur de dessin sur une coupe antique du Musée de Genève*, Rev. des ét. grecques, 1914, p. 64; *A. Béchevet*, Rev. hist. rel., LXX, 1914, p. 125 sq.

[3]) Thiers, *op. l.*, I, p. 354—5, 356.

[4]) *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 288 sq., La répétition d'intensité.

[5]) Thiers, p. 361.

[6]) ibid.